



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

logement social

Question écrite n° 50093

Texte de la question

Mme Sophie Rohfritsch attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur les problèmes liés aux troubles de voisinage dans les logements sociaux. Malgré le règlement intérieur signé par chaque locataire à son entrée dans un logement, les bailleurs et les locataires se plaignent des difficultés d'application des règles communes à tous, et plus particulièrement en matière de trouble de voisinage répétitif. Ils n'ont pas de moyen de pression pour mettre fin à toutes les incivilités qui peuvent engendrer des conséquences psychiques et la mise en danger de l'intégrité physique de certains locataires. On peut alors regretter la disparition des gardiens ou gardiennes qui étaient auparavant des référents et permettaient de maintenir le dialogue entre les bailleurs et les locataires. En conséquence, elle lui demande de lui faire connaître les propositions qui permettraient d'assurer à nouveau le respect du règlement intérieur dans les logements sociaux et garantir la tranquillité et le bien-être des locataires.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Rohfritsch](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50093

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1492

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)